

Le SABATIN au fil du temps N°13

Par arrêté préfectoral, Madame la Préfète a approuvé le changement de périmètre de notre Communauté de Communes.

La Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois composée actuellement de 11 communes (Aix, Villemaur, Palis, Paisy, Planty, Saint Benoist, Vulaines, Rigny, Bérulle, Villemoiron, Saint Marc, Nogent en Othe, Maraye) pour une population de 6 639 habitants et une superficie de 260 km² sera composée au 01 janvier 2017 de 16 communes pour une population de 7 942 habitants et une superficie de 318,47km².

Alors que les communes formant la Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe ont décidé à une large majorité de rejoindre le « Grand Troyes », 3 communes Neuville en Othe, Chenegy et Bercenay ont fait dissidence et ont décidé de rejoindre notre Communauté de Communes.

Après s'être réunis à St Benoit dans l'Ain en 2007, à Saint Benoist sur Vanne en 2009, à Saint Benoit sur Loire en 2011, puis à St benoit dans la Vienne 2013, les St Benoit de France ont eu lieu les 14, 15, et 16 mai à Saint Benoit des Ondes, village de 1049 habitants situé entre Cancale et le Mont St Michel en bordure de mer.

Notre commune participe à ces rencontres depuis leur création. Ginette et Marcel en sont certainement un des piliers.

Pour nous, Sabatins, c'est toujours avec un réel plaisir que nous retrouvons nos cousins Benoitiers, Bénédictains et Bénédictins

Ces retrouvailles permettent d'échanger sans formalisme dans une ambiance conviviale et détendue. La prochaine réunion des St Benoit de France se tiendra à St Benoit La Chipotte dans les Vosges en 2018.



Le Conseil réuni le 21 janvier a donné au Maire l'autorisation d'engager des dépenses d'investissements alors que le budget 2016 n'était pas encore voté.

Il s'agissait entre autres de continuer les travaux de rénovation de la gare qui avaient commencé sur l'exercice budgétaire 2015.

En outre les propositions d'investissements ont été examinées pour l'exercice 2016



Théâtre



Une foule nombreuse est venue applaudir la troupe COME10 qui nous a interprétés avec brio « **MONSIEUR A BIEN CHANGE** » une Comédie de Jean Pierre AUDIER. Je crois que c'était la première fois où nous étions si nombreux puisque nous avons dépassé les 110 spectateurs. Bravo à cette troupe qui malgré les ans ne vieillit pas et se renouvelle sans cesse.



Le Conseil lors de sa réunion du 17 février 2016 a décidé l'augmentation du prix du m³ d'eau +0,02 centimes d'euros portant ainsi celui ci à 0,90 €/m³ pour une consommation inférieure ou égale à 500 m³ et à 0,94 € pour une consommation supérieure à 500 m³.

Cette majoration est applicable depuis le mois de septembre 2015 date de la dernière facturation.

Nous étions dans l'incertitude quant à la fermeture d'une classe dans le RPI. En effet, l'Inspection académique devant une baisse annoncée d'effectif avait décidé le retrait d'une institutrice ce qui nous posait beaucoup de problèmes en terme de places dans les classes du groupement scolaire. En définitif, nos effectifs étant stables, la hiérarchie éducative a renoncé à cette suppression de postes. Les élèves continueront donc comme par le passé à être répartis entre Rigny et St benoist pour l'élémentaire et Planty et St Benoist pour la maternelle



LES BUDGETS 2016

- Communauté de communes

Le 29 mars fût voté le budget de la Communauté de Communes.

Principaux investissements 2016 :

Construction de l'école de musique (suite et fin)

Travaux de sécurisation de la déchetterie

Réhabilitation de l'ancien logement de gendarmerie

Maison de santé pluridisciplinaire

Remise aux normes aire de jeux plan d'eau Paisy-Cosdon

Total des Investissements : 3 480 000 €

Taux d'imposition 2016.

Taxe d'habitation : 3,90 % soit +8,99%

Taxe foncière : 3,28 % soit +10,06%

Taxe foncière non bâtie 3,70 % soit +10,11%

Taxe foncière des entreprises 3,03 % soit +10,18%

Taxe des ordures ménagères 14,10 % soit + 2,99%

J'ai approuvé l'augmentation des taux car la baisse importante des dotations de l'État qui est passée de 174 000 € en 2013 à 78 000 € en 2016 ne permettait plus de faire évoluer notre territoire. Notre cadre de vie aurait été impacté, certain projet aurait dû être abandonné.

- Commune

La réunion de Conseil sur le budget s'est tenue le 30 mars

- le compte administratif.

Il s'agit de vérifier les dépenses et les recettes de l'année écoulée et de reporter le résultat sur le budget suivant.

La différence entre recettes et dépenses 2015 fait apparaitre un solde positif de 85 123 € en 2014, auquel il y a lieu d'ajouter les résultats excédentaires des années antérieures. Le montant total à reporter en recettes de fonctionnement est de 336 137 € alors qu'en 2014 il était de 251 000 €

Les résultats du compte administratif 2015 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil.

L'augmentation de notre trésorerie provient, essentiellement du report de paiement de certains de nos investissements (enfouissement des réseaux rue du moulin) et d'une stagnation de nos dépenses courantes.

15/06/16

Ce conseil a approuvé le budget 2016, Fonctionnement et Investissement, ainsi que les taux d'imposition

Principaux Investissements 2016

- Mise en accessibilité du terrain de la salle des fêtes

Entreprise retenue Adam pour un devis de 14 000 € TTC

Date des travaux octobre 2016

- Rénovation thermique et mise en accessibilité de la salle des fêtes

Entreprises retenues :

Lot menuiserie/isolation Courtalon

Lot menuiserie extérieur Courtalon

Lot isolation extérieur Courtalon

Lot plomberie sanitaire Juilly

Lot électricité/chauffage Juilly

Lot carrelage OLM

Lot Peinture Lamblin

Montant de l'investissement 142 000 € TTC

Date de commencement des travaux :

01 juin pour isolation du plafond, électricité et chauffage, menuiseries extérieures avec une fin de chantier prévue pour 08 juillet

Reprise des travaux le 15/09 pour isolation extérieure, plomberie sanitaire, carrelage, peinture

Mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes pour un coût de ± 20 000 €

Ces travaux devraient être terminés pour la fin du mois d'octobre afin que notre repas des aînés le 11 novembre puisse avoir lieu à cette date dans une salle complètement rénovée.

Je comprends la gêne que cela peut entraîner pour ceux qui voulaient louer la salle, mais aucune date ne pouvait convenir pour effectuer des travaux aussi importants

- Suite et fin des travaux de la gare, cette maison achetée par la commune en décembre 2011 est maintenant complètement rénovée. Elle sera louée.

Au vu de l'excédent constaté lors du vote du Compte Administratif et des investissements à réaliser le Conseil a décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2014 :

Taux votés :

Taxe d'habitation : 17,16% soit ➡ 39 005 €

Foncier bâti : 13,95% soit ➡ 100 733 €

Foncier non bâti : 15,07% soit ➡ 9 615 €

Cotisation foncière des entreprises: 14,09% soit ➡ 112 621 €

À noter que nous reversons à l'État 93 000 € pour aider à l'entretien de Communes moins favorisées que la nôtre.

Dotations de l'État 15 000 € (celle-ci était de 36 000 € en 2013)

Voilà maintenant presque 20 ans que nos taux de taxes n'ont pas varié si ce n'est en 2008 où l'augmentation avait été de 3%.

Je ne pense pas au vu de la diminution des dotations et au vu des nouvelles compétences données aux syndicats, notamment à celui de l'eau, que nous pourrions tenir cette ligne de conduite bien longtemps à moins que nous diminuions drastiquement nos investissements qui sont d'un montant de 239 000 € pour cette année dont 176 000 € pour le site de la salle des fêtes (terrain, bâtiment, mobilier de cuisine).

15/06/16

- SIVOS des Cinq Vallées

Le budget du SIVOS a été adopté lors du Conseil Syndical du 05 avril à l'unanimité des représentants des 5 communes qui forment ce syndicat

Le budget de fonctionnement du SIVOS est important 199 000 € pour 2016, l'abondement des communes étant quant à lui de 107 000 €. Pour St Benoist son coût est de 19 000 €. Il s'agit là, d'un effort important pour nos communes en faveur de notre jeunesse. Nous avons équipé deux classes, l'une à Rigny, l'autre à St Benoist, de tableaux interactifs et de tablettes informatiques puisque le tableau numérique acheté en 2009 est obsolète malgré les différentes réparations effectuées.

Cet investissement conséquent 20 000 € impacte notre budget mais il nous est apparu néanmoins nécessaire voir primordial que nos enfants ne soient pas pénalisés et aient une bonne connaissance de ces technologies indispensables à leur avenir d'autant plus qu'arrivant en 6^{ème} ils seront mélangés entre autres avec les enfants d'Aix qui eux auront déjà travaillé avec ce genre de matériel.



Il ne faisait pas chaud, mais il ne pleuvait pas en ce lundi 28 mars jour où les enfants de St Benoist partaient à la chasse aux œufs..... de Pâques.

Certains étaient venus avec leur vélo décoré, tous ont rempli leur escarcelle d'œufs en chocolat et peluches et tous sont repartis dans la bonne humeur

La chasse aux œufs



Parents et enfants se réchauffent dans la salle des fêtes après une chasse épuisante



15/06/16

Le carnaval



Après un défilé dans le village, les participants à cette cavalcade se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un joyeux gouter, au menu : crêpes. Dame Ginette avait apporté la confiture



La traditionnelle marche du 1^{er} mai



Le départ de Villemoiron



La remise en forme de 10h



La photo traditionnelle



La remise en forme de midi



La marche



La remise en forme de 20h

La cérémonie du 8 mai



Notre porte drapeau Serge



La musique, trompette et saxo



Les Sabatins



Les enfants des écoles avec Cristelle la Directrice

Les St Benoit de France

Nos cousins de St Benoit des Ondes, les Bénédictins, nous avaient concoctés 2 jours ½ de soleil, d'iode et de visites guidées

St Benoist des ondes, village touristique, se trouve en Bretagne en bordure de mer entre Cancale et le Mont St Michel

La route côtière reçoit 7 000 véhicules/jour en basse saison et jusqu'à 13 000 véhicules/jour en haute saison, soit beaucoup plus que notre RD600 qui est à 4 000.

Les Bénédictins nous ont fait visiter Cancale et ses huitres, la pointe du Grouin et son magnifique panorama, St Malo et son hôtel de ville.





St Malo : Vue des remparts de la Mairie, sa plage et ses ports



Cancale et ses parcs à huitres



La mairie de St Benoit des Ondes

info pratique

Fleurissement

Le fleurissement de notre commune n'est pas ce qu'il devrait être. La faute en est au temps qui ne favorise pas nos efforts. Malgré ce temps désastreux, notre Commune est propre, Franck et Fabien ne baissent pas les bras, bien au contraire.

La commission régionale pour l'obtention de notre « 3^{ème} fleur » viendra visiter le village le mardi 26 juillet et comme chaque fois, je compte sur vous pour nous aider à rendre notre village toujours plus accueillant, toujours plus propre, toujours mieux désherbé, toujours mieux fleuri.

Cartes d'identité et Passeports

En ces périodes de vacances, l'obtention des cartes d'identité et passeports est plus longue qu'en temps normal.

N'attendez pas pour refaire ces documents qui, s'ils sont obsolètes, peuvent vous empêcher de franchir les frontières.

Festival en Othe

Le Festival en Othe se produira cette année le dimanche 3 juillet à 17 H dans l'Église de St Benoist, sauf si enfin le beau temps arrive et que la pluie cesse. Les artistes pourront alors se produire comme à l'accoutumée sur la pelouse de la salle des fêtes.

Au programme « Comme à la maison »

Venez nombreux voir : un accordéoniste hédoniste, une chanteuse mutine, un violoncelle fripon et un contrebassiste facétieux ;

Ils ont été finalistes du tremplin du Festival en Othe 2016

Les 50 premières places sont à 5 €, venez les retirer à la mairie où Sandrine se fera un plaisir de vous recevoir.



- Un peu d'histoire

IL A SAUVE DES MILLIERS DE POILUS

Le créateur du casque des poilus de la Grande Guerre repose discrètement à l'ombre du Mont-Saint-Michel.

Dans le petit cimetière de Genêts, au pied du Mont-Saint-Michel, une pierre tombale se distingue d'emblée parmi toutes les autres.

Sa particularité ? Elle est ornée d'une sculpture représentant le célèbre casque porté par les poilus de la Première Guerre mondiale.

C'est là que repose son créateur, le général Louis Adrian, grâce à qui les vies de centaines de milliers de soldats ont pu être épargnées. Une réussite qui valut à ce polytechnicien d'être élevé après-guerre à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

20 millions de casques distribués aux poilus.

L'origine de ce destin hors du commun remonte aux premiers mois du conflit. Dans les tranchées, seules dépassaient les têtes des poilus, coiffés alors d'un simple képi de feutre.

Conséquence : ils ne pouvaient être protégés des balles rasantes, des retombées de pierres et des éclats d'obus. Ce défaut allait s'accompagner d'un lourd bilan : à la fin de 1914, près de 80 % des soldats sont atteints à la tête et 80 % en meurent. D'où la décision de l'État-major de demander à Louis Adrian d'imaginer une protection efficace pour les soldats. Chargé de l'intendance après avoir demandé à être réintégré dans l'armée, étant en retraite depuis 1913, il se met au travail. Bientôt, il invente la cervelière, une calotte en acier qui se pose sur la tête, toujours recouverte d'un képi en feutre.

En raison de ses inconvénients, cette solution est abandonnée au profit du fameux casque très léger en tôle d'acier, dit « Adrian », qu'il conçoit en suite. Sept millions de ces casques équipent les poilus dès septembre 1915. Cette fois, les résultats sont là : en 1916, il n'y a plus que 22 % de

15/06/16

blessures à la tête, dont la moitié ne sont pas mortelles. Au vu de cette réussite, 20 millions de casques Adrian seront distribués aux poilus et aux Alliés au cours du premier conflit mondial. Mais la carrière de ce casque ne s'arrêtera pas là puisqu'il équipera les pompiers jusqu'en ... 1960.

Baraquement Adrian

Quant à son inventeur, son action en faveur des poilus ne se limitera pas à son casque. Pour prémunir les soldats du froid en hiver, il les équipe de peaux de moutons. Et ce n'est pas tout : il invente des protections contre les éclats d'obus et les baïonnettes.

Dans la foulée, il se montre en quelque sorte le précurseur du préfabriqué avec le « baraquement Adrian ». Il s'agit de grands bâtiments en bois à usage multiple, montables et démontables en un jour, pour être transportés au plus près des troupes. Une solution qui remplacera avantageusement les tentes. A tout cela s'ajoute encore la création d'un service d'ambulances motorisées, puis d'un service de transport de troupes par camions. Autant de réalisations qui lui valurent à la fin de 1917 d'être nommé par Georges Clémenceau, président du Conseil, inspecteur général des cantonnements.

Source LA Manche Libre

Cordialement
H Kerzreho